

## **ATTESTATION DE CONTRAT DE LICENCE 2024**

Nous confirmons par la présente que la société ARMOR DEVELOPPEMENT est détentrice de la licence Fairtrade / Max Havelaar depuis le 31 janvier 2005, l'habilitant à distribuer des articles en coton équitable labellisés Fairtrade / Max Havelaar.

Pionnière lors du lancement de la filière en 2004, ARMOR DEVELOPPEMENT fut l'une des premières entreprises françaises à commercialiser des articles en coton équitable dès 2005. Une démarche ambitieuse et authentique venue s'inscrire au cœur de sa politique RSE.

Les droits de licence versés par ARMOR DEVELOPPEMENT à Max Havelaar France, sur la base du chiffre d'affaires de ses ventes d'articles labellisés, contribuent au fonctionnement global du système Fairtrade, incluant l'appui aux organisations de producteurs, l'élaboration des standards, ainsi que l'action de promotion et de sensibilisation au commerce équitable menée par l'association Max Havelaar en France.

Nous remercions ARMOR DEVELOPPEMENT pour son implication auprès de l'association Max Havelaar France, et plus largement de Fairtrade International, depuis 19 ans.

Nanterre, le 23 février 2024

Blaise DESBORDES,

Directeur Général

